



QUESTIONS À...

## Christophe Maillet

Responsable de la valorisation des déblais au sein de la Société du Grand Paris

# « A ce jour, environ 40 % des déblais du Grand Paris express sont valorisés »

**JGP : Les travaux du Grand Paris express s'accroissent et nécessiteront, d'ici 2030, la production d'environ 43 millions de tonnes de déblais. Où en est-on à l'automne 2019, et que deviennent les déblais produits par les tunneliers et pour la construction des gares ?**

**Christophe Maillet :** A ce jour, le volume cumulé de déblais produits est de l'ordre de 8 millions de tonnes. A la fin de cette année nous nous rapprocherons des 10 millions de tonnes, avec un rythme de production de 500 000 tonnes par mois. Cette croissance va se poursuivre : sur la seule année 2020, nous prévoyons d'excaver entre 6 et 7 millions de tonnes de déblais.

Toutes les terres excavées sont caractérisées et suivies, grâce à un outil de traçabilité simple, utilisable sur smartphone, qui équipe toutes les entreprises impliquées. Cela nous permet de surveiller précisément leur parcours. En effet, les déblais du Grand Paris ne peuvent être acheminés que vers des centres de traitement, de valorisation ou de stockage ayant signé une charte de bonnes pratiques avec nous. A ce jour, une cinquantaine d'entreprises représentant quelque 350 exutoires se sont engagées.

**JGP : Ces déblais sont-ils toujours valorisables ?**

98 % des terres excavées ne sont pas polluées. Seules quelques couches supérieures peuvent éventuellement l'être. Car nous creusons à des profondeurs importantes, pouvant atteindre 50 m, et on ne trouve pas à ces profondeurs de pollution d'origine anthropique. Il est toutefois possible de trouver des niveaux de concentration de certains métaux plus élevés dans certaines terres que dans d'autres. Les terres polluées

sont acheminées vers des biocentres. Les terres inertes peuvent être valorisées directement.

**JGP : La SGP s'est engagée à valoriser 70 % des déblais produits. Où en êtes-vous de cet objectif ?**

A ce jour, environ 40 % des déblais produits sont valorisés. La valorisation peut prendre deux formes. La valorisation-volume tout d'abord : les terres du Grand Paris servent alors à combler des carrières, réaliser des remblais, aménager des jardins, etc. Et la valorisation matière ensuite : elle consiste à transformer les terres pour fabriquer des écomatériaux. Des briques en terre crue par exemple, ou encore l'extraction du sable réutilisé pour fabriquer du ciment. Des déblais calcaires peuvent être également utilisés pour la fabrication du ciment. Actuellement, 98 % de la valorisation se fait sous forme de valorisation-volume et 2 % environ sous forme de valorisation-matière.

**JGP : Comment expliquer le décalage entre l'objectif de 70 % et les résultats actuels ?**

Une telle démarche de valorisation prend un peu de temps à se structurer. Il faut notamment faciliter le travail des génie-civilistes en réalisant pour eux un travail de sourcing des projets. Nous n'avons peut-être pas, en interne, la capacité d'aller discuter directement avec les exutoires et de définir des accords de partenariat avec eux. C'est une démarche que nous avons désormais bien engagée.

**JGP : La production de déblais s'accroît. Comment comptez-vous atteindre rapidement l'objectif des 70 % ?**

Nous avons lancé plusieurs initiatives. Tout d'abord, nous nous efforçons de travailler le plus en amont possible pour faciliter la relation entre plateformes de traitement et entreprises de génie civil. Ainsi, nous avons lancé récemment un appel à manifestation d'intérêt auprès des

gestionnaires de plateformes susceptibles d'utiliser les déblais produits par les lignes 15 est et 15 ouest pour fabriquer des écomatériaux. Et ce, alors même que nous n'allons lancer qu'au printemps 2020 les marchés de génie civil sur ces deux tronçons. Cela leur donnera le temps d'obtenir, le cas échéant, les autorisations pour développer leurs capacités, et nous permettra de les aider à nouer des partenariats avec les génie-civilistes. Nous cherchons également à faire émerger des projets d'aménagement susceptibles d'utiliser des déblais du Grand Paris. Ainsi l'Epamarne nous a soumis l'idée de construire la colline de Gibraltar à Champs-sur-Marne : elle constituerait un immense aménagement paysager qui se prolongerait de l'autre côté de l'autoroute A4. Nous devons désormais identifier quels types de terres utiliser pour quelles couches de la colline. Nous avons également lancé, au printemps dernier, l'appel à projets « Ligne Terre », qui sera renouvelé régulièrement. Il vise à identifier auprès des collectivités les projets d'aménagement susceptibles de valoriser les déblais. Nous tentons de rentrer nous-mêmes dans cette démarche d'économie circulaire. Ainsi, nous avons besoin de remblais pour construire une plateforme logistique pour le centre de maintenance d'Aulnay-sous-Bois : nous avons utilisé des calcaires provenant des travaux de la ligne 15 sud.

**JGP : Comment développer la valorisation-matière ?**

Comme dans toute démarche d'économie circulaire, l'idée est de stimuler la commande publique et d'intégrer de plus en plus des clauses imposant un certain pourcentage d'écomatériaux. Nous allons, pour ce faire, accompagner les maîtres d'ouvrage publics.

Nous avons parallèlement identifié une quinzaine de filières susceptibles d'utiliser comme matière première les déblais du Grand Paris : création de terre fertile, utilisation en sous-couche routière, en mobilier urbain, pour la fabrication de béton ou de ciment et, bien sûr, pour celle de briques en terre crue, comme se propose de le faire, à Sevran, Cycle Terre. Il s'agit maintenant de préparer ces filières à travailler avec des maîtres d'ouvrage pour développer les marchés. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE BERNARD

## DESTINATION SEINE-ET-MARNE

Au 30 juin, 59 % des déblais du Grand Paris express avaient été acheminés en Seine-et-Marne pour stockage ou valorisation.

Ce département reste donc, de loin, la destination prédominante. Il est suivi par les Yvelines (11 %), et le Val d'Oise (11 %). ■



Les terres polluées sont acheminées vers des biocentres.